

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020 19 HEURES

Le lundi 25 mai 2020 à 19 h, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du grand foyer, sous la présidence de Monsieur Pierre GAFFARD-LAMBON, Maire de COMBAS.

Présents : Pierre GAFFARD-LAMBON, Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Caroline ORSELLY, Olivier BRISSAC, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS, Lionel VERRUN, Annie SANCHEZ, Florence PELLECUER, Julia RUBIN, Carole QUERELLE, Nicolas MOLIERE, Séverine CARDINALE, Gérard VERDIER, Sylvain MOFFRONT

Absents :

Procurations :

Madame Ghislaine BOBET est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 12 février 2020 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ELECTION DU MAIRE.

Madame Annie SANCHEZ, doyenne d'âge, ouvre la séance et demande aux conseillers de procéder à l'élection du Maire. Monsieur Michel DEBOUVERIE présente sa candidature.

Un vote à bulletin secret est effectué, dont le résultat est le suivant:

- 15 votants.
- 15 voix pour Monsieur Michel DEBOUVERIE, qui est donc élu Maire.

ELECTION DES ADJOINTS.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'élection du 1^{er} adjoint, également par vote à bulletin secret.

A obtenu Monsieur ZARAGOZA Alain 15 voix.

Est élu Monsieur ZARAGOZA Alain 1^{er} adjoint à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'élection du 2^{ème} adjoint, également par vote à bulletin secret.

A obtenu : Madame Caroline ORSELLY 15 voix.

Est élue Madame Caroline ORSELLY 2^{ème} adjoint à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'élection du 3^{ème} adjoint, également par vote à bulletin secret.

A obtenu : Monsieur BRISSAC Olivier 15 voix.

Est élu Monsieur BRISSAC Olivier 3^{ème} adjoint à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'élection du 4^{ème} adjoint, également par vote à bulletin secret.

A obtenu : Monsieur Christian YARD 15 voix.

Est élu Monsieur Christian YARD 4^{ème} adjoint à l'unanimité.

DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 1 délégué titulaire doit siéger au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, le délégué est désigné suivant l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

Le délégué titulaire est :

- Monsieur Michel DEBOUVERIE

NOMINATION DES CONSEILLERS DES DIVERSES COMMISSIONS AUPRES DE LA CCPS.

Affaire Sociale : ZARAGOZA Alain, Florence PELLECUER, Carole QUERELLE.

Affaires Scolaire : SAINT JOURS Stéphanie, Séverine CARDINALE.

Enfance Jeunesse : SAINT JOURS Stéphanie, Carole ORSELLY.

Petite Enfance: SAINT JOURS Stéphanie, Carole ORSELLY.

Déchets ménagers: YARD Christian, Nicolas MOLIERE.

Culture: SANCHEZ Annie, Julia RUBIN.

Patrimoine: Gérard VERDIER, Sylvain MOFFRONT.

Mutualisation : DEBOUVERIE Michel.

Aménagement du territoire urbanisme : DEBOUVERIE Michel.

NOMINATION DES CONSEILLERS DES DIVERSES COMMISSIONS COMMUNALES.

Finances: DEBOUVERIE Michel, ZARAGOZA Alain, Christian YARD, Nicolas MOLIERE.

Urbanisme : DEBOUVERIE Michel, YARD Christian, Alain ZARAGOZA, Caroline ORSELLY, Julia RUBIN, Nicolas MOLIERE, Florence PELLECUER, Stéphanie SAINT JOURS.

Enfance Jeunesse, Petite Enfance: SAINT JOURS Stéphanie, Caroline ORSELLY.

Communication: DEBOUVERIE Michel, ZARAGOZA Alain, Séverine CARDINALE.

Déchets ménagers: YARD Christian, Nicolas MOLIERE.

Affaires Scolaire: SAINTS JOURS Stéphanie, Séverine CARDINALE.

Affaires sociales entraide : ZARAGOZA Alain, Florence PELLECUER, Carole QUERELLE, Séverine CARDINALE.

Association animation du village : Christian YARD, Florence PELLECUER, Lionel VERRUN.

Culture bibliothèque: SANCHEZ Annie, Julia RUBIN, Sylvain MOFFRONT.

Patrimoine prévention risques incendie: Sylvain MOFFRONT, Carole QUERELLE, Gérard VERDIER.

Agriculture et chemins communaux : VERRUN Lionel, Nicolas MOLIERE.

Circulation sécurité aménagement: Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, ORSELLY Caroline, BRISSAC Olivier, Lionel VERRUN, Nicolas MOLIERE, Gérard VERDIER, Julia RUBIN.

Adduction Eau Potable et évacuation Eaux Usées : Alain ZARAGOZA, Nicolas MOLIERE, Olivier BRISSAC.

Mobilité sans voiture : Michel DEBOUVERIE, Christian YARD, Sylvain MOFFRONT.

Défense : Annie SANCHEZ.

Handicap : Annie SANCHEZ, Carole QUERELLE.

Cérémonie (fleurs et apéritif) : Séverine CARDINALE Annie SANCHEZ.

NOMINATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE.

Président : DEBOUVERIE Michel

Membres : ZARAGOZA Alain, BRISSAC Olivier, Christian YARD, Caroline ORSELLY, Nicolas MOLIERE, VERRUN Lionel.

NOMINATION DES CONSEILLERS DES DIVERS SYNDICATS.

Syndicat A.E.P Vidourle: ZARAGOZA Alain, Nicolas MOLIERE.

Syndicat S.I.A.H.N.S Michel DEBOUVERIE, Nicolas MOLIERE.

Syndicat LENS PIGNEDS: Christian YARD, Sylvain MOFFRONT, Gérard VERDIER.

Syndicat Mixte d'Electrification SMEG: BRISSAC Olivier, Christian YARD.

EPTB Vidourle Camargue: ZARAGOZA Alain, Nicolas MOLIERE.

PETR : Michel DEBOUVERIE

NOMINATION DU CONSEILLER A LA DEFENSE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par lettre circulaire du 26 octobre 2001, Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants, a demandé aux préfets de promouvoir l'instauration, au sein de chaque commune, d'un Conseiller Municipal chargé des questions de défense. Cet élu a pour fonction de servir, au niveau communal, de relais d'information entre le ministère de la Défense et les administrés afin d'assurer et de développer le lien Armée Nation.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame SANCHEZ Annie, pour assurer la fonction de Conseiller Municipal chargé des questions de défense.

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après débats, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux maximal en % de l'indice 1027, soit 40.30% pour une commune de moins de 1000 habitants.

Aucun versement d'indemnités pour les adjoints.

QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de choisir, le jour et l'heure pour tenir les prochaines réunions du conseil Municipal.

Après débat, il ressort que le mercredi à 19 h serait le jour et l'heure les plus favorables afin d'obtenir la plus grande partie des membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30